

DENTISTES SOLIDAIRES ET INDÉPENDANTS

14, rue Vavin

75006 PARIS

Tél. : 09 75 24 99 24

Email. : dsi.dentiste@free.fr

Site : www.syndicatdentaire.fr

Blog : veritesdentaires.fr

Monsieur le Président de France 2

7 esplanade Henri de France

75907 PARIS CEDEX 15

PARIS, le vendredi 6 mars 2009

R.A.R.

Objet : Envoyé spécial sur les céramiques chinoises posées en France.

Monsieur le Président,

J'apprécie la qualité de vos émissions « ENVOYÉ SPÉCIAL » pour leur sérieux, leur recherche fouillée de la vérité et pour la clarté de leur contenu, que je sois d'accord ou pas avec les conclusions ou l'objectif sous-jacent.

Votre reportage sur les céramiques élaborées en CHINE me pousse à vous écrire pour vous faire prendre conscience qu'il existe une différence entre information et manipulation consciente ou inconsciente de vos téléspectateurs.

Pour faire naître une crainte à nos patients, à partir d'un seul exemple, vous avez généralisé des pans entiers de conclusions fausses. Laissez-moi tenter de vous démontrer la démarche tronquée du reportage que je critique.

□ D'abord sur le lieu de fabrication : la CHINE. Vous savez que nous mangeons chinois, nous nous habillons chinois, nous marchons avec des chaussures chinoises, nous jouons avec des jouets chinois, nous travaillons avec du matériel chinois... bref, le marché chinois est une réalité quotidienne qui n'interpelle personne. Alors, nous ne croyons pas qu'il faille focaliser sur un lieu géographique le jour de la mondialisation. Dès lors pourquoi soulever l'inquiétude sur le pays de fabrication ?

□ Votre reporter fait appel à un et un seul prothésiste français sans nous dire quelle qualification particulière il pourrait avoir pour analyser, critiquer ou expertiser le travail des autres. Pourquoi ne pas avoir pris un prothésiste français collaborant avec un laboratoire chinois afin qu'il vous explique sa méthode de travail, ses contrôles ou le cahier des charges portant sur la qualité et sur les matériaux qu'il impose. Avec une telle démarche, nous aurions une réelle analyse des accords franco-chinois.

□ Votre reporter et ce prothésiste se rendent au Salon international de Shanghai. Après de multiples recherches et de négociation, ils tombent sur un et un seul laboratoire acceptant un tarif de 10 € la céramique. Pour faire toute la lumière sur ce laboratoire, il aurait été intéressant de nous dire combien de stands et de laboratoires participaient à ce Salon et si ce laboratoire fabriquait

des céramiques pour les français. Si le laboratoire sélectionné n'était que le seul parmi plusieurs dizaines voire plusieurs centaines alors il fallait s'en méfier. Si ce laboratoire ne fabriquait pas de prothèses pour la France alors il ne fallait pas en parler car il aurait été hors sujet. Il est dommage que nous n'ayons pas eu ces renseignements essentiels pour notre parfaite information.

□ Nous passons sur la visite du laboratoire qualifié de « sale » sans aucune explication et aucune pertinence car les images ne montraient rien de tel et qu'il n'est fait aucune comparaison visuelle avec les laboratoires français. Du fait des meulages, de la coulée des empreintes et de la fabrication des prothèses, un laboratoire ne peut être parfaitement propre en permanence.

Puis le reportage montre le prothésiste français qui prend entre ses mains un appareil prothétique sortant d'un bol d'eau en disant qu'il est « coupant ». Croyez-vous vraiment qu'un patient se tairait s'il était blessé par un appareil défectueux ? Croyez-vous vraiment que la réputation d'un chirurgien-dentiste sortirait indemne s'il mettait des appareils dangereux en bouche ? Pensez-vous vraiment que cet appareil était destiné à être posé sur un patient d'autant qu'il trempait dans un verre d'eau... ?

□ Puis à la demande insistante du reporter, le laboratoire chinois donne un bridge qui va faire l'objet d'une expertise en France qui conclut à l'existence d'une soudure critiquée. Pourquoi ne pas avoir dit que les soudures sont habituelles voire banales pour des prothèses de longue portée ? Pourquoi ne pas avoir dit si le bridge était destiné à un patient ou c'était simplement un modèle de démonstration ? Pourquoi ne pas avoir dit que toutes les céramiques contiennent du plomb à teneur variable tout autant que chaque verre utilisé par quiconque dans le monde puisque c'est un élément essentiel à sa fabrication ? Ce silence sur ces points essentiels est une forme d'information tendancieuse.

□ Le reportage évoque la "traçabilité douteuse" de nos prothèses. Cela est totalement faux. Nous avons une obligation réglementaire, déontologique et Conventionnelle de traçabilité de nos prothèses. Lorsqu'un prothésiste nous réalise une prothèse, il est obligé de nous transmettre un bordereau de traçabilité indiquant le type de matériel utilisé. Cela vaut pour le métal comme pour la poudre servant à la fabrication de la céramique. S'il nous trompe sur les matériaux utilisés, ce qui reste possible, il s'agit d'un acte de délinquance grave pouvant aboutir à une poursuite pénale. Ces éléments d'information auraient été utiles à vos téléspectateurs afin de ne pas mettre en doute la qualité de nos produits.

□ Le reporter évoque "l'univers opaque ... fermé", mettant en cause toute notre profession. Avant de faire un travail prothétique sur un patient, le chirurgien-dentiste est tenu d'obtenir son consentement éclairé sur le travail à réaliser puis son accord écrit portant sur le montant des honoraires. Cela se concrétise par un devis signé par le patient en cas d'accord. Il est donc informé de la qualité de la prothèse à poser, des matériaux utilisés, du coût à payer, de la cotation prévue par la Nomenclature, du montant du remboursement de la sécurité sociale et du prix. Conformément à la loi, il peut se désister à tout moment. Parler d'univers opaque, c'est ne pas connaître notre réglementation, la loi et la Convention qui nous lie aux organismes sociaux.

□ Il poursuit en disant qu'il faut "remettre de l'ordre dans ce milieu". Parler du « milieu » fait penser la mafia ou aux Yakuzas. Croyez-vous vraiment la comparaison pertinente ou plutôt déplacée voire insultante pour des professionnels de santé particulièrement contrôlés ?

□ Puis le reporter dit qu'il faudrait "plus de transparence de prix de la prothèse achetée et sa provenance". Sachant que le métal qui sert à fabriquer la céramique est d'origine allemande, que la poudre qui sert à monter la céramique est de provenance japonaise, que les instruments utilisés sont Suisse, américains ou chinois, que le laboratoire qui nous la vend est français pourquoi n'indiquer que la nationalité de celui qui fait le montage.

Par ailleurs, tous nos produits sont généralement étrangers. Ainsi, pour prendre un exemple personnel, je vous informe que mon fauteuil dentaire est américain, mes implants sont Israéliens ou Suédois, ma turbine est Suisse, mes fraises sont du monde entier, pourquoi ne pas indiquer la provenance de chaque élément utilisé pour le patient, y compris les surchaussures que je porte dans mon cabinet ou la casaque lorsque j'opère!

□ Le reporter poursuit en évoquant le cas d'un chirurgien-dentiste qui ferait sa céramique en Chine (*Un praticien n'achète pas directement en Chine, c'est ingérable pour lui. Je pense que le reporter veut dire que le praticien achète à un laboratoire français, lequel soustraite avec un laboratoire chinois*) en disant qu'elle achète sa couronne une quarantaine d'euros et qu'elle la vend 525 € ce qui lui fait faire une culbute de 11 fois le prix acheté alors que son concurrent achète français (est-il sûr de la provenance ?) et que sa céramique lui revient 120 € alors qu'il pratique le même prix de vente, ce qui ne fait qu'une culbute de 4. Il conclut, à peu près en ces termes : la femme dentiste "se rattrape sur le prix de la prothèse en gonflant les marges et en gardant la différence pour elle". Est-il certain qu'il s'agit des mêmes prestations. Pour aboutir à cette conclusion, il faut savoir si les produits utilisés par l'un et l'autre sont identiques ou pas, si l'un ou l'autre met une dent provisoire, s'il existe un joint céramique ou un joint métallique sur les couronnes ... nous sommes donc incapables de comparer les prestations services de l'un ou de l'autre sans avoir toutes ces informations. Comment alors conclure qu'il existe une différence de prix ?

Le prix du prothésiste n'est qu'un delta sur le prix de notre céramique. En effet, avec un maximum de vitesse et de rentabilité, pour un praticien surdoué, la réalisation et la pose d'une couronne prennent entre une et deux heures de travail au fauteuil. Cela met l'heure de travail hors frais à 212 € sachant que pour mon cabinet c'est largement moins que le montant de mes frais horaires (environ 250 €/heure).

Le coût du cabinet dépend du nombre de personnes employées (en ce qui me concerne, j'ai une secrétaire et une assistante), du loyer (je paye 5.500 € par mois), des frais fixes (EDF, téléphone, ménage...), du champ opératoire mis en place pour n'importe quel acte, du temps de stérilisation et de décontamination

de l'instrumentation, des produits utilisés, de la formation continue et du temps passé à améliorer ses compétences, de la notoriété et de l'âge du praticien, de sa réputation, de la difficulté du travail à effectuer et enfin des moyens financiers du patient. Toutes ces informations ne doivent pas être cachées.

□ □Le reporter se fait questionner à la fin du reportage et il conclut en disant qu'il faudrait mettre le prix de la facture du prothésiste dans notre note d'honoraires afin que le patient soit informé. Oui, mais pourquoi pas tous les autres postes, énoncés ci-dessus, servant à évaluer notre prix des couronnes ? Oui, mais pourquoi ne pas indiquer le coût de la pellicule utilisée pour l'émission dans la facturation du reportage ? Oui, mais pourquoi ne pas demander aux avocats le nombre de pages utilisés pour rédiger des conclusions et le prix du papier ? Oui mais pourquoi ne pas demander à l'architecte le prix du crayon qui lui a servi à dessiner les plans d'une maison ? Oui, mais pourquoi ne pas demander au boulanger d'indiquer le prix de la farine utilisée pour la baguette de pain ? Pourquoi ne cibler que les chirurgiens-dentistes comme pour éveiller un dénigrement sous-jacent ?

□ □Votre reporter évoque le cas d'UNE personne américaine ayant eu des problèmes avec UNE prothèse pour continuer à éveiller des craintes. Des millions de prothèses sont posées par an au monde entier. Il n'y a pas eu un seul exemple Français donné par le reporter et je ne connais pas un seul chirurgien-dentiste prêt à mettre en danger sa patientèle en travaillant avec un laboratoire de prothèses de qualité douteuse. Alors, évoquer UN et UN SEUL exemple mondial de problème pour l'inclure comme élément primordial d'un reportage devient de la manipulation. Certains ayant des idées malintentionnées appliquent les mêmes principes pour culpabiliser ou discriminer des pans entiers de population différente.

En conclusion, tout dans cette émission est fait, à partir d'un et d'un seul exemple afin de faire des généralités peu pertinentes, pour déclencher la peur ou pour le moins le doute sur la probité des chirurgiens-dentistes qui seraient sans scrupule, prêts à poser n'importe quoi en bouche des patients pourvu qu'ils en retirent des bénéfices. Je ne crois pas que ce soit notre mentalité.

Je pense que France 2 garde une volonté indéniable d'information réelle et sérieuse. C'est pourquoi, je vous prie vivement, si votre objectif reste l'information franche et non déviée, de publier un droit de réponse, c'est-à-dire la présente lettre ou d'organiser une confrontation avec le reporter et/ou son prothésiste pour que la vérité et l'honneur de notre profession soit rétablie.

En vous en remerciant d'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma parfaite considération.

Philippe Rudyard BESSIS
Président de *DSI*

P.S. 1 : En visitant votre site, j'ai saisi le médiateur.

P.S. 2 : La présente ainsi que votre réponse seront publiés dans notre blog :

**veritesdentaires.typepad.fr ou
veritesdentaires.fr**